



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'OISE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN  
60500

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°1**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le cinq novembre à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres  
en exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 15

Date de convocation

17/10/2022

Date d'affichage

17/10/2022

**Etaient présents** : Monsieur François LANCERAUX, Maire

Mme Corry NEAU, M. Jean-Marc VINCENTI, M. Stéphane GIANNETTI,  
Adjoints au Maire.

Mme Dominique BLAIR, M. Nicolas FAURE, M. Patrick BARRETT, Mme  
Laurence BERGHGRACHT, Mme Sylvie DUFOSSÉ VIOLET, M. Loïc  
BIZEAU, M. Marc-Henri DE BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés et représentés** :

Mme Elodie ANGELES avec pouvoir à M. Jean-Marc VINCENTI

M. Jean-Noël GAUTHIER avec pouvoir à M. François LANCERAUX

Mme Sophie SIEG avec pouvoir à M. Marc-Henri DE BUSSCHERE

Mme Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Mme Dominique BLAIR

**Secrétaire de séance** : Mme Corry NEAU

**Objet** : MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'ÉTUDE DIRIGÉE

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Giannetti, adjoint en charge des services scolaires et périscolaires qui rappelle qu'actuellement il est proposé aux familles un service périscolaire après l'école avec l'intervention d'une bénévole retraitée de l'éducation nationale qui intervient les lundis et jeudis scolaires pour l'aide aux devoirs.

La Municipalité souhaite à présent proposer un service d'étude dirigée les mardis et vendredis scolaires afin de compléter l'offre de soutien aux devoirs.

Cette étude sera prise en charge par une institutrice de l'école.

Pour y accéder les enfants devront obligatoirement être inscrits au périscolaire.

Un forfait mensuel, d'un montant de 27 euros par enfant, sera demandé aux familles. La facturation sera établie au trimestre et transmise par le trésor public.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Giannetti pour son exposé et propose au Conseil de passer au vote.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- Donne son accord sur la mise en place d'une étude dirigée deux fois par semaine au sein de l'école élémentaire,
- Acte que le forfait mensuel de ce service s'élève à 27 € par enfants,

Envoyé en préfecture le 08/11/2022

Reçu en préfecture le 08/11/2022

Publié le 08/11/2022

ID : 060-216006866-20221105-2022\_10\_5\_11-DE

- Acte que le paiement des familles se fera au trimestre à rétroactivité du titre (mi-2022) au trésor public.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 7 novembre 2022

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,

François LANCERAUX





Envoyé en préfecture le 08/11/2022

Reçu en préfecture le 08/11/2022

Publié le 08/11/2022

SLO

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
ID : 060-216006866-20221105-2022\_2\_5\_11-DE

## DÉPARTEMENT DE L'OISE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN  
60500

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°2 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le cinq novembre à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres  
en exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 15

Date de convocation

17/10/2022

Date d'affichage

17/10/2022

**Etaient présents** : Monsieur François LANCERAUX, Maire

Mme Corry NEAU, M. Jean-Marc VINCENTI, M. Stéphane GIANNETTI,  
Adjoints au Maire.

Mme Dominique BLAIR, M. Nicolas FAURE, M. Patrick BARRETT, Mme  
Laurence BERGHGRACHT, Mme Sylvie DUFOSSÉ VIOLET, M. Loïc  
BIZEAU, M. Marc-Henri DE BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés et représentés** :

Mme Elodie ANGELES avec pouvoir à M. Jean-Marc VINCENTI

M. Jean-Noël GAUTHIER avec pouvoir à M. François LANCERAUX

Mme Sophie SIEG avec pouvoir à M. Marc-Henri DE BUSSCHERE

Mme Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Mme Dominique BLAIR

**Secrétaire de séance** : Mme Corry NEAU

### **Objet : RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANTES ASSURANT LE SERVICE D'ÉTUDE DIRIGÉE**

Vu la délibération n°1 du Conseil Municipal en date du 5 novembre 2022 instituant un service d'étude dirigée au sein de l'école élémentaire,

Vu la nécessité que ce service soit assuré par du personnel de l'éducation nationale,

Madame Carpanete Fanny, ainsi que Madame Bay Catherine (en cas d'absence de Madame Carpanete) assureront le service d'étude dirigée deux jours par semaine les mardis et vendredis scolaires de 16h50 à 17h50.

La rémunération des enseignantes sera la suivante :

- 21,99 € de l'heure

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve le montant de 21.99 € de l'heure proposé pour la rémunération des enseignantes assurant le service d'étude dirigée.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 7 novembre 2022  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,

François LANCERAUX





Envoyé en préfecture le 08/11/2022

Reçu en préfecture le 08/11/2022

Publié le 08/11/2022

*SLOW*

ID : 060-216006866-20221105-2022\_3A\_5\_11-DE

**RÉPUBLIQUE  
DÉPARTEMENT DE L'OISE**

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN  
60500

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°3a**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le cinq novembre à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres  
en exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 15

Date de convocation  
17/10/2022

Date d'affichage  
17/10/2022

**Etaient présents** : Monsieur François LANCERAUX, Maire

Mme Corry NEAU, M. Jean-Marc VINCENTI, M. Stéphane GIANNETTI, Adjoint  
au Maire.

Mme Dominique BLAIR, M. Nicolas FAURE, M. Patrick BARRETT, Mme Laurence  
BERGHGRACHT, Mme Sylvie DUFOSSÉ VIOLET, M. Loïc BIZEAU, M. Marc-  
Henri DE BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés et représentés** :

Mme Elodie ANGELES avec pouvoir à M. Jean-Marc VINCENTI  
M. Jean-Noël GAUTHIER avec pouvoir à M. François LANCERAUX  
Mme Sophie SIEG avec pouvoir à M. Marc-Henri DE BUSSCHERE  
Mme Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Mme Dominique BLAIR

**Secrétaire de séance** : Mme Corry NEAU

**Objet** : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE  
AU TITRE DE L'AIDE AUX COMMUNES POUR LA RÉFECTION DES COURTS DE TENNIS  
COMMUNAUX

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les deux courts de tennis communaux, situés route d'Apremont, sont très vétustes et doivent être réhabilités.

Les travaux envisagés consistent au dépôt du revêtement existant, pose d'un nouveau revêtement textile, tracé des lignes et fourniture d'accessoires pour l'entretien des marquages.

Le montant total HT de ces travaux est de 63 919,50 € pour lequel il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'aide aux communes au chapitre « Equipements sportifs ».

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la contenance du projet de travaux,
- D'autoriser le Maire à transmettre un dossier de demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise au taux le plus élevé possible,
- D'autoriser le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 7 novembre 2022  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,

François LANCERAUX





## DÉPARTEMENT DE L'OISE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN

60500

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°3b**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le cinq novembre à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres

en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Date de convocation

17/10/2022

Date d'affichage

17/10/2022

**Etaient présents** : Monsieur François LANCERAUX, Maire

Mme Corry NEAU, M. Jean-Marc VINCENTI, M. Stéphane GIANNETTI, Adjoint au Maire.

Mme Dominique BLAIR, M. Nicolas FAURE, M. Patrick BARRETT, Mme Laurence BERGHGRACHT, Mme Sylvie DUFOSSÉ VIOLET, M. Loïc BIZEAU, M. Marc-Henri DE BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés et représentés** :

Mme Elodie ANGELES avec pouvoir à M. Jean-Marc VINCENTI

M. Jean-Noël GAUTHIER avec pouvoir à M. François LANCERAUX

Mme Sophie SIEG avec pouvoir à M. Marc-Henri DE BUSSCHERE

Mme Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Mme Dominique BLAIR

**Secrétaire de séance** : Mme Corry NEAU**Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX POUR LA RÉFECTION DES COURTS DE TENNIS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les deux courts de tennis communaux, situés route d'Apremont, sont très vétustes et doivent être réhabilités.

Les travaux envisagés consistent au dépôt du revêtement existant, pose d'un nouveau revêtement textile, tracé des lignes et fourniture d'accessoires pour l'entretien des marquages.

Le montant total HT de ces travaux est de 63 919,50 € pour lequel il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au chapitre « Equipements sportifs ».

A noter que le taux de subvention est de 30% pour une dépense maximum subventionnable de 50 000 € HT.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la contenance du projet de travaux,
- D'autoriser le Maire à transmettre un dossier de demande de subvention à l'Etat au taux le plus élevé possible,
- D'autoriser le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 7 novembre 2022

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,

François LANCERAUX





Envoyé en préfecture le 08/11/2022

Reçu en préfecture le 08/11/2022

Publié le 08/11/2022

SLO

ID : 060-216006866-20221105-2022\_4\_5\_11-DE

RÉPUBLIQUE  
DÉPARTEMENT DE L'OISE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN  
60500

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°4**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le cinq novembre à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres  
en exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 15

Date de convocation

17/10/2022

Date d'affichage

17/10/2022

**Etaient présents** : Monsieur François LANCERAUX, Maire  
Mme Corry NEAU, M. Jean-Marc VINCENTI, M. Stéphane GIANNETTI, Adjoint au Maire.  
Mme Dominique BLAIR, M. Nicolas FAURE, M. Patrick BARRETT, Mme Laurence BERGHGRACHT, Mme Sylvie DUFOSSÉ VIOLET, M. Loïc BIZEAU, M. Marc-Henri DE BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés et représentés** :

Mme Elodie ANGELES avec pouvoir à M. Jean-Marc VINCENTI  
M. Jean-Noël GAUTHIER avec pouvoir à M. François LANCERAUX  
Mme Sophie SIEG avec pouvoir à M. Marc-Henri DE BUSSCHERE  
Mme Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Mme Dominique BLAIR

**Secrétaire de séance** : Mme Corry NEAU

**Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSÉE À L'ASSOCIATION ARDENTE POUR L'OPÉRATION OCTOBRE ROSE**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à l'association Ardente, dans le cadre de l'opération « Octobre Rose ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le versement de cette subvention exceptionnelle à l'association Ardente.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 7 novembre 2022  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,

François LANCERAUX

